

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

EN AVANT LA COLONISATION!

LA VALLEE DE LA SASKATCHEWAN

— DANS LES —

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

PAR

l'abbé J.-B. MORIN, Ptre.

Directeur de la Société de Colonisation d'Edmonton.



JOLIETTE (Canada)

Imprimerie du BON COMBAT.

1893.

FC 3508

M6



LA MOISSON A MORINVILLE.

À mes compatriotes de la province de Québec et des
États-Unis.



MES BONS AMIS,

Le désir de vous être utile me fait prendre la détermination de publier un résumé des nombreux avantages qu'offre à la colonisation la vallée de la Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest. Je puis ainsi entrer dans plus de détails que dans une correspondance privée et donner satisfaction plus entière aux colons qui ont l'intention de venir s'établir sur nos terres.

Il n'y a pas de doute que, si les ressources de la vallée de la Saskatchewan étaient mieux connues, le courant d'émigration aux États-Unis, changerait de direction. Nous verrions arriver ici, par groupes, ces braves familles canadiennes qui sont obligées d'aller chercher ailleurs l'aisance qu'elles ne peuvent trouver chez elles. Partout, dans la prairie, sur le bord des rivières et des lacs, nous verrions poindre le clocher d'une école, la flèche d'une église ; nos paroisses canadiennes si bien commencées se rempliraient de catholiques ; notre belle langue française serait partout parlée ; notre religion partout pratiquée ; nous retrouverions en un mot, sur les bords de la Saskatchewan, tout ce que nous avons laissé sur les rives du St-Laurent, moins peut-être la perspectives de toujours rester pauvre, malgré un travail opiniâtre, et de voir les enfants nous échapper, dès qu'il seront en âge de pouvoir gagner leur vie.

Puisse cette petite brochure tomber sous les yeux de ceux

de mes compatriotes qui sont tentés de quitter la province de Québec ou qui s'en sont déjà expatriés ; puisse ce petit travail leur inspirer la bonne idée de venir se faire colons sur les terres fertiles de notre immense territoire.

J.-Bte. MORIN, Ptre.

Morinville, Alberta, T. N. O.
29 Mai 1893.

PREMIERE PARTIE.

Notions générales sur le Nord-Ouest et sur les établissements de la Vallée de la Saskatchewan.

Le Nord-Ouest : Position géographique, — Bornes — étendue — superficie — population.

Le Nord-Ouest est cette partie du Canada, bornée à l'est par la province de Manitoba, au sud par la frontière des Etats-Unis, à l'ouest par les Montagnes Rocheuses, et au nord par les terres arctiques.

Ce vaste territoire occupe une superficie de plus de 400,000 milles carrés, et couvre au delà de 250,000,000 (deux cent cinquante millions) d'acres de terre ; il est divisé en quatre grandes provinces qui sont : l'Assiniboia au sud, la Saskatchewan au nord, l'Alberta à l'ouest, et l'Athabaska au nord-ouest.

En 1881, la population du territoire était de 25,715 âmes, dix ans après en 1891 elle atteignait le chiffre de 42,339, non compris la population de l'Athabaska. Depuis 1891, époque de l'ouverture des chemins de fer de Prince Albert et d'Edmonton, la population s'est plus que doublée, et l'on compte aujourd'hui (1893) une population de 99,708 âmes.

Si l'Europe, les Etats-Unis et les Provinces de l'est du Canada continuent de nous envoyer des immigrants dans la même proportion que dans les deux années précédentes, il n'est pas difficile d'affirmer que le jour n'est pas éloigné où la population du Nord-Ouest sera assez nombreuse et le pays assez développé pour demander et obtenir l'érection de ces grands districts provisoires en autant de provinces distinctes, avec leur gouvernement responsable, tout comme les autres provinces de la Confédération.

CHAMP D'OPERATION.

Il eut été peu sage et d'une quasi impossibilité de songer à coloniser ce vaste territoire sur tous les points à la fois ; aussi les personnes qui président à ce grand mouvement d'immigration ont-elles compris la nécessité de choisir certains endroits plus avantageux et plus propres à donner satisfaction à la classe de colons qui nous arrive. Ces centres choisis sont : Prince Albert, Battleford et Edmonton ; ils sont situés sur la rivière Saskatchewan, dans la *zone fertile* du Nord-Ouest à une distance moyenne de 200 milles au nord de la ligne du chemin de fer. Des embranchements relient ces centres à la ligne principale. Chacune de ces trois villes ont donné son nom au district dont elle est le chef-lieu. Nous dirons un mot de chacun de ces districts.

1er CENTRE DE COLONISATION

District de Prince Albert

Ce district a pour chef-lieu la ville de ce nom. Il comprend les postes importants de St-Laurent, Lac des Canards, Batoche, St-Louis-de-Langevin, Carlton, Bellevue, Lac Maskeg.

I

PRINCE ALBERT.

La ville est bâtie sur la Saskatchewan du nord, à 247 milles de Regina ; elle est le terminus du chemin de fer. On y voit

un grand nombre de magasins, deux banques, une église catholique et plusieurs temples protestants, quatre écoles, trois moulins à scie, deux moulins à farine, et un grand nombre de jolies résidences. La police a cheval y a ses quartiers généraux ; le gouvernement fédéral y a établi des bureaux pour les terres, le bois, l'enregistrement, les postes, le télégraphe. Prince Albert est le siège d'un vicariat apostolique, Mgr Paschal en est le titulaire. Les religieuses, dites Fidèles Compagnes de Jésus, y ont un magnifique couvent où elles enseignent le français et l'anglais. Par sa position géographique et l'esprit d'entreprise de ses habitants, Prince Albert sera avant longtemps une ville de première importance, sinon la capitale d'une nouvelle province.

Les terres avoisinant la ville sont prises et occupées par de riches fermiers ; cependant à quelques milles de distance, on peut se procurer des homesteads avantageux. Les Canadiens établis dans ce district sont tous satisfaits de leur position.

II

LAC DES CANARDS.

Cette petite ville est située à 40 milles de Prince Albert, sur la ligne du Pacifique Canadien ; il s'y est fait beaucoup de progrès depuis l'arrivée du chemin de fer. C'est le centre d'une vaste région agricole, le sol est de première qualité ; à quelques milles de la ville on peut encore trouver de bons homesteads. La chasse et la pêche sont très abondantes dans le voisinage. Le curé de Duck Lake est le Rév. Père Pineault.

III

St-LAURENT.

La paroisse St-Laurent s'étend sur les deux rives de la Saskatchewan ; le côté nord est moins fertile, la terre est plus sablonneuse, cependant les céréales et les légumes y viennent très-bien ; la plupart des colons de St-Laurent sont d'anciens citoyens du Manitoba ; il y a là des écoles, des magasins, un

bureau de poste, une église catholique dont le curé est le Rév. Père Vachon.

IV

BATOCHÉ

Cette petite ville, célèbre dans l'histoire de la rébellion, est située à 8 milles de la station du Lac des Canards. Il y a peu de lots vacants le long de la rivière, mais à une distance de 6 à 8 milles, il y a place pour des centaines de familles; le sol de Batoché est un peu léger, il serait appelé bon dans la province de Québec. Batoché a son église, ses écoles, deux magasins, un hôtel, des bureaux de poste, de télégraphe, etc. Le curé est le Rév. P. Moulin.

V

St-LOUIS-DE-LANGEVIN

C'est une nouvelle paroisse établie à 15 milles de St-Laurent, sur la rivière Saskatchewan. Il y a quelques lots gratuits à prendre près de l'église; le sol est fertile, bien arrosé, assez boisé; tout porte à croire que cette région sera avant longtemps une des plus prospères. L'église est bâtie sur un joli plateau au pied duquel coule la rivière. Le curé de St-Louis est le Rév. Père Lecoq, homme d'énergie s'il en fut jamais; il a réussi à attirer dans sa colonie un bon nombre de ses compatriotes de la Sarthe, France; tous aujourd'hui lui sont bien reconnaissants. A St-Louis comme à Batoché, St-Laurent et Prince Albert, les terres bornées par la rivière sont arpentées en lots de dix chaînes de large sur une longueur de 80 chaînes.

VI

CARLTON, BELLEVUE, LAC MASKEY.

Ces différents endroits offrent aussi beaucoup d'avantages au colon qui ne craint pas l'isolement pour les premières années; il

y a du bois de l'eau en abondance ; le terrain est très fertile déjà ; une trentaine de colons sont disséminés le long de la rivière et autour des lacs. La colonisation marche à grands pas ; dans quelques années ces terres seront toutes prises. Lac Maskey qui n'était pas même connu l'an dernier, a déjà un moulin à scie, une école, une chapelle, etc. Grâce à l'initiative d'un brave colon M. A. Marcellin venu des États-Unis, l'an dernier, ce centre va devenir populaire et rivalisera avant longtemps avec les autres centres agricoles du district. Le curé de Lac Maskey est le bon père Paquet ; Carlton est desservi par le curé du Lac des Canards, le révd. P. Pineault.

Nous invitons beaucoup nos compatriotes qui songent à immigrer au Nord-Ouest de se hâter dans leur décision ; avant longtemps il faudra payer un bon prix pour ces terres qui ne coûtent rien aujourd'hui ; ces vastes prairies dans lesquelles nous nous égarons, ces champs immenses que notre regard ne peut embrasser vont se changer en luxuriantes campagnes ; la solitude va fuir devant l'activité de l'homme laborieux et toute cette riche vallée, perdue, ignorée depuis si longtemps, va se transformer en de magnifiques champs de blé.

N'oubliez pas, mes chers amis, que c'est par pure bienveillance que nous vous disons ces choses ; que c'est un grand service que nous croyons vous rendre en vous fournissant, *gratis*, l'avantage de profiter de l'occasion qui vous est offerte de vous établir sur de belles et bonnes terres sans qu'il vous en coûte un centin.

2ème CENTRE DE COLONISATION

District de Battleford

Ce district est encore peu colonisé, le défaut de communication retarde le mouvement d'immigration de ce côté. Toutefois, à Bressaylor, à la Montagne de l'Aigle et sur tout le côté nord de la rivière Saskatchewan, sur une distance de 100 milles, on trouve des établissements de Métis et de Canadiens-Français ;

peu d'Anglais sont encore établis dans cette partie du territoire. Le sol est là, d'une fertilité remarquable ; le foin naturel y atteint une hauteur de 8 pieds. Un homme entreprenant, courageux, avec quelques moyens, ferait de très bonnes affaires en pratiquant l'élevage des animaux.

La ville de Battleford, autrefois la capitale du Nord-Ouest, est située au confluent de la rivière Bataille et de la branche nord de la Saskatchewan ; plusieurs lignes de chemins de fer la relieront aux grands centres, d'après les tracés des arpenteurs. Tout fait prévoir que Battleford reprendra avant longtemps le prestige que lui a enlevé Regina, la nouvelle capitale du Nord-Ouest.

3ème CENTRE DE COLONISATION

District d'Edmonton

Ce district est situé dans la partie nord de l'Alberta, à 192 milles de Calgary ; c'est la contrée la plus fertile du Nord-Ouest au témoignage des explorateurs du Pacifique Canadien et du gouvernement. Le chef-lieu du district est Edmonton. Les principaux centres, formés ou en voie de formation, sont : St-Albert, Fort Saskatchewan, Notre-Dame de Lourdes, Morioville, Creuzot, Stony Plain, St-Pierre, Edmonton-Sud et Wetskiwin.

I

EDMONTON

La ville est bâtie sur un promontoire élevé, dominant de plusieurs cents pieds le lit de la rivière Saskatchewan ; elle occupe un site des plus enchanteurs ; sa position géographique en fait le poste le plus important de l'Alberta-nord. Depuis l'automne 1891, époque de l'ouverture du chemin de fer qui relie le district à la grande artère du C. P. R., la ville a vu doubler le nombre de ses maisons, magasins, etc. On trouve à Edmonton tout ce qu'on peut désirer dans une ville bien orga-

nisée : bureaux des terres, du bois, d'enregistrement, de poste, de télégraphe, de téléphone ; des églises, des écoles, un couvent, deux prêtres résidents, deux banques, une imprimerie, de bons hôtels, un grand nombre de bons magasins, des manufactures, des moulins à scie, à farine, etc.

Edmonton est éclairée à la lumière électrique ; on parle d'y établir une ligne de chars urbains. Nos compatriotes occupent de belles positions ; la population, quoique mixte, y vit dans une parfaite intelligence. Edmonton est le terminus du chemin de fer et la tête de la navigation sur la Saskatchewan.

II

ST-ALBERT

Parlant de cette localité, il n'est guère possible de passer sous silence le nom de son illustre fondateur, le Rév. P. ALBERT LACOMBE, O. M. I., missionnaire au N.-O. depuis 40 ans. C'est en 1860 que le bon père vint pour la première fois, dresser sa tente et célébrer la sainte messe sur la petite colline, alors bien solitaire, mais aujourd'hui couronnée de magnifiques établissements religieux ; il était bien loin de penser que cet endroit deviendrait plus tard le centre d'un vaste diocèse qui porterait son nom. Les commencements de St-Albert ont été bien pénibles ; le bon père a semé dans les larmes, il est juste qu'il recueille dans la joie ; St-Albert est aujourd'hui un village d'avenir, comptant une population de 1500 âmes composée exclusivement de métis et de canadiens-français : ces derniers comptent pour les trois quarts de la population. On trouve à St-Albert, outre la cathédrale et l'évêché de Monseigneur Grandin, un hôpital, un orphelinat, un couvent, une école industrielle — tenus par les Sœurs de Charité —, un moulin à farine, deux moulins à scie, deux hôtels, deux magasins, un détachement de la police à cheval, un bureau de poste et de téléphone, une fromagerie, des forgerons, des charpentiers, des menuisiers, un notaire et un médecin. La paroisse

de St-Albert ressemble beaucoup à nos paroisses canadiennes : la vue de ses deux rangées de maisons blanchies à la chaux, s'éloignant de l'église sur une distance de plusieurs milles, fait penser à sa paroisse natale et réveille le souvenir de la patrie absente.

III

MORINVILLE

A 11 milles de St-Albert, autour d'un joli lac appelé Lac des Œufs, les Canadiens ont commencé un établissement qui progresse rapidement. La colonie a été fondée au printemps 1891, et se composait alors d'une trentaine de familles venues de la province de Québec sous la direction de M. l'abbé Morin ; d'autres colons sont venus rejoindre les premiers arrivés, et aujourd'hui, l'on peut compter au-delà de 150 familles qui sont venues s'établir dans le district. La paroisse a pour patron, S. Jean-Baptiste ; elle a sa chapelle, ses écoles, son curé résident, un médecin canadien, un magasin, un forgeron, des menuisiers, des charpentiers : l'organisation est complète. MM. Dieudonné Tellier et Louis Boissonneau sont les magistrats nommés par le lieutenant gouverneur, pour la localité. M. Adélarde Ouimet a aussi reçu sa nomination pour exercer sa juridiction dans la nouvelle paroisse de St-Pierre, distante de 10 milles à l'ouest de Morinville. Les terres gratuites ou homesteads, sont toutes prises dans un rayon de 7 ou 8 milles de la chapelle ; on parle de créer une nouvelle paroisse à 10 milles à l'ouest, sur les bords de la rivière Esturgeon ; une vingtaine de familles canadiennes se sont déjà fixées à l'endroit de la future chapelle. Cette contrée qui était absolument déserte il y a dix-huit mois, est peuplée aujourd'hui par plus de 500 âmes. On peut prédire que Morinville sera avant longtemps un des centres agricoles les mieux cultivés et les plus prospères du district. La population est exclusivement canadienne-française ; les colons viennent pour la plupart des comtés avoisinant Montréal ; nous avons quelques compatriotes venus du Dakota Nord, du Min-

nésota et des Etats-Unis de l'est. Il y a place dans la paroisse et aux environs, pour des centaines de familles ; les terres du Pacifique Canadien ne sont pas encore vendues : avec un petit capital, un homme se placerait avantageusement au milieu de la paroisse ; les sections voisines de l'église ne se vendent que trois piastres de l'acre : avant deux ans ces terres se vendront 10 et 15 piastres. On a contesté le choix du site de la colonie, parce que l'on s'est placé au point de vue exclusif du commerce et des affaires. Les colons de Morinville sont tous contents et satisfaits, nous en avons l'assurance.

IV

STONY PLAIN

Cette grande et fertile plaine est située à une douzaine de milles à l'ouest d'Edmonton ; elle est bordée d'épinettières, traversée par un cours d'eau assez considérable et arrosée par une foule de petits lacs. Deux moulins à scie y sont érigés, l'on peut s'y procurer tout le bois voulu : madriers, planches, lattes, bardeaux, etc. Des Allemands et des Canadiens (une trentaine de familles) occupent cette contrée où il n'y a plus que les terres appartenant au C. P. R. de disponibles ; le prix de ces terres est de trois dollars et demi par acre. Le sol est extraordinairement fertile, le bois est à proximité, l'eau est pure et abondante ; Stony Plain sera un centre magnifique avant longtemps.

V

LEDUC — WETASKIWIN

Il y a encore d'autres centres où se porte la colonisation, tels que ceux sus-nommés ; ces endroits sont aussi très avantageux pour la culture et pour l'élevage.

Leduc est à 20 milles d'Edmonton sur le chemin de fer ; cet endroit est encore peu colonisé, les abords de la gare paraissent bas, à quelques milles à l'est on dit le terrain très beau. Leduc

a un magasin, un bureau de poste, un forgeron ; plusieurs canadiens venus des Etats de la Nouvelle-Angleterre sont établis dans le voisinage.

Wetaskiwin est à 40 milles d'Edmonton, c'est une colonie de formation récente, qui progresse très rapidement ; *Wetaskiwin* a déjà quatre magasins, deux hôtels, deux entrepôts d'instruments d'agriculture, un bureau de poste, de télégraphe, etc. Nul doute que cette jeune et florissante ville sera avant longtemps un centre d'affaires considérable.

VI

FORT SASKATCHEWAN et N.-D. DE LOURDES

A 18 milles d'Edmonton, en descendant la rivière, sont situés ces deux villages vis-à-vis l'un de l'autre, séparés par la grande rivière. Le côté nord est peuplé de Canadiens-Français et de Belges ; l'autre côté est habité par des Anglais. Le site de la colonie est très joli ; les terres sont en partie prises et occupées par des colons à l'aise ; il faut aller à quelques milles de l'église pour trouver des homesteads avantageux ; le sol est de première qualité : les colons sont on ne peut plus satisfaits. Notre-Dame de Lourdes a son église, son presbytère ; le curé est le Rév. E. Dorais, prêtre du diocèse de Montréal, très dévoué à son œuvre et sympathique à la colonisation. La famille Lamoureux est largement représentée ici ; madame Lamoureux, mère de tous ces braves pionniers, porte allègrement ses 80 ans ; elle a fait le voyage de Montréal l'an dernier pour visiter sa famille et est retournée dans son cher Nord-Ouest qu'elle avait hâte de revoir.

N.-D. de Lourdes a : quatre écoles où s'enseignent comme partout ailleurs le français et l'anglais ; un bureau de poste, de télégraphe, une station de police, un médecin, des magasins, un hôtel, des hommes de métiers, etc.

Nous invitons fortement nos compatriotes qui désirent s'établir sur de belles terres, proche de l'église, de l'école, du bois, de l'eau, etc., de se hâter, la colonisation marche à grands

pas ; il est certain que dans peu d'années, ces avantages qui nous sont si librement offerts, aujourd'hui, nous seront alors refusés.

VII

EDMONTON-SUD

Au sud de la rivière que ne traverse pas encore le chemin de fer, on construit, autour de la station du C. P. R., une petite ville qu'on a baptisée du nom d'Edmonton-Sud—le nom ne fait rien à la chose — et qui est destinée, dans l'idée des intéressés, à accaparer tout le commerce du district et à supplanter sa rivale, la *vraie ville d'Edmonton* située au nord de la rivière. On a tenté de faire mousser cette entreprise en disant que le gouvernement y avait transporté ses bureaux, mais il n'en est rien, les bureaux susdits sont encore à Edmonton, la *vraie Edmonton* ; ils y resteront si l'on en juge par les travaux qu'y fait à cette fin le gouvernement fédéral. Quoiqu'il en soit, la jeune ville prospère, elle a ses magasins, ses hôtels, ses écoles, ses églises, son bureau de poste, etc. ; mais elle est loin d'avoir l'importance de sa rivale la *vraie Edmonton*.

D'autres colonies sont déjà établies le long de la ligne du chemin de fer et à quelques vingtaines de milles de distance ; ces colonies progressent vite et quelques-unes ont déjà une certaine importance ; nous citerons : les colonies du Lac Castor, Lacombe, Rivière Bataille et Lac Buffalo ; ce dernier endroit est encore peu colonisé, un groupe de familles canadiennes du Minnesota doit aller s'y établir dans le cours de l'été ; on est en pourparler pour l'obtention de deux townships du gouvernement où nos compatriotes établiraient un centre important.



UNE FERME CANADIENNE, APRÈS CINQ ANS D'EXPLOITATION.
(Près d'Edmonton)

DEUXIEME PARTIE.

NOTES GENERALES SUR LES RESSOURCES DU NORD-OUEST.

Soyons prudents.

Celui qui est forcé par les circonstances de quitter sa paroisse natale pour chercher ailleurs une position plus avantageuse, a besoin de se bien renseigner sur les ressources et les inconvénients du pays qu'il désire adopter. Il doit étudier avec soin la nature du sol, la salubrité du climat, l'abondance et la qualité de l'eau, du bois, les facilités de communication, etc., etc. Il ne saurait agir avec trop de prudence, ni s'entourer de trop de précautions. Tel pays qui semble offrir beaucoup d'avantages, comporte aussi quelquefois des inconvénients sérieux.

Je prie donc mes compatriotes qui ont l'intention de se déplacer, de lire attentivement les notes qui suivent : ces notes ont une valeur spéciale ; elles ont été prises au cours de mes nombreux voyages à travers le Nord-Ouest ; elles sont le résumé fidèle des conversations échangées avec les anciens missionnaires et les vieux voyageurs qui habitent le territoire depuis plus de 40 ans.

I

Le Sol.

On peut dire que le sol de l'Alberta, surtout dans les districts de St-Albert et d'Edmonton, est de première qualité ; il se

compose d'une couche de terre noire épaisse de 6 à 36 pouces, reposant sur un lit de glaise ou de terre blanche mêlée de détritrus. On en compare la fertilité au sol du Portage la Prairie qui est considéré comme le jardin du Manitoba. Le rendement moyen est de 30 minots par acre pour le blé et de 40 à 45 minots pour l'orge et l'avoine. Les légumes viennent aussi très bien ; les patates, les choux, les carottes, les raves, les radis, les navets, le céleris sont merveilleux, et pour la qualité et pour la quantité.

Un champ de 30 acres, semé de blé, a produit le chiffre de 950 minots. Un colon a récolté 105 minots d'avoine dans une acre de terre bien préparée. 30 minots de patates ont donné une récolte de 1200 minots. Deux gallons d'orge, dans un jardin, ont produit 18 bons minots. Un minot de blé a donné la mesure de 26 minots.

Ces faits sont extraordinaires ; ils dépassent de beaucoup la moyenne indiquée, mais ils prouvent aussi la fertilité du pays et démontrent évidemment qu'une culture bien faite rémunérerait au centuple l'homme intelligent qui s'occuperait de développer les richesses d'un sol aussi riche.

II

Le Bois.

On se figure généralement que le colon au Nord-Ouest, est obligé de chauffer sa maison avec de la paille ou de la tourbe, c'est une erreur pour ce qui regarde la vallée de la Saskatchewan. Nous avons ici tout le bois nécessaire pour constructions, clôtures et chauffage. Un *permis* de l'agent des terres, autorise le colon à couper sur les terres du gouvernement, 2,000 perches et piquets, 1,800 pieds de bois de construction, 400 poteaux, et trente cordes de bois de chauffage ; ce permis coûte au colon 25 centins. Dans la prairie, on trouve souvent des bouquets de bois qui rendent le paysage très agréable ; ces îlots de bois ont

quelquefois 4, 6 et 10 arpents de superficie, et se composent de pins rouges, d'épinettes rouges et blanches, de saules, de bouleaux, de trembles et de cyprès.

Nous ne parlons pas ici des limites de bois louées par le gouvernement à des compagnies puissantes qui pour les exploiter emploient des centaines d'hommes pendant l'hiver. Ces limites couvrent plusieurs milliers d'acres de terre ; il n'est pas rare d'y trouver des épinettes rouges et blanches mesurant à la souche quatre pieds de diamètre. Le prix du bois de sciage, madrier, planche (préparée ou non) est à peu près dix pour cent plus élevé que dans la province de Québec.

La question du bois ne doit pas inquiéter le colon qui désire s'établir au milieu de nous.

III

Le Charbon.

Ce produit est très abondant dans le pays, on en trouve en maints endroits le long des rivières et autour des lacs. Son usage dans les manufactures à Edmonton et dans les maisons privées donne la plus entière satisfaction. Comme ces mines ne sont pas encore exploitées, le colon peut aller faire sa provision de combustible sans qu'il lui en coûte un centin. Nul doute que dans quelques années, ce produit sera une source de profits considérables pour le pays. Des explorations ont fait découvrir des lits de charbon de plusieurs pieds d'épaisseur. On en trouve presque à la surface du sol ; beaucoup de familles préfèrent ce charbon au bois, surtout pendant l'hiver. Dans la paroisse de St-Jean-Baptiste, des explorateurs ont trouvé des indices de goudron et de pétrole ; une compagnie s'est formée pour exploiter ces mines ; des analystes distingués assurent que les spécimens étudiés sont d'une richesse remarquable.



DANS LA PRAIRIE, HAUTEUR DU FOIN, FORT SASKATCHEWEN, ALBERTA

L'Eau.

Le Nord-Ouest est arrosé par la grande rivière Saskatchewan dont les deux branches, parties des flancs des Montagnes Rocheuses, coulent de l'ouest à l'est, sur une distance de plus de 500 milles. Un peu à l'est de Prince-Albert, ces deux rivières réunissent leurs eaux pour aller les déverser à 500 milles plus loin dans le grand Lac Winnipeg.

Ces deux branches de la Saskatchewan en traversant presque parallèlement tout le Nord-Ouest, sont alimentées par les rivières : Ste-Marie, Belly, Bow, Elbow, La Biche, du Borgne, Calumet, Terre Blanche, Bataille, Vermillon, Castor, Esturgeon, Qui barre, et par une foule de petits ruisseaux qui fournissent aux colons, toute l'année, une eau douce, pure et abondante. Les lacs des Œufs, Castor, Grand Lac, En long, Des chevaux, Leduc, pour ne parler que des principaux, offrent des surfaces d'eau de plusieurs milles de superficie, sans compter une suite de petits lacs capricieusement semés dans la prairie. L'eau des puits est bonne ; on en trouve en creusant à une profondeur moyenne de 15 à 25 pieds ; dans certains puits, l'eau est aussi douce que l'eau du St-Laurent ; dans d'autres endroits elle est un peu dure, mais toujours bonne à boire, à laver et à cuire les aliments.

La rivière Esturgeon qui sert de décharge au Grand Lac, traverse le village de St-Albert et va se jeter, à 18 milles plus bas, dans la rivière Saskatchewan, fournissant dans son cours plusieurs bons pouvoirs d'eau ; des moulins à scie, à farine, à bardeaux sont déjà établis et l'on parle d'en construire de nouveaux selon les besoins de la population.

Le Climat.

Le climat du Nord-Ouest ne mérite pas la triste réputation qu'on lui fait. On ne trouvera nulle part un pays plus salubre ; les maladies épidémiques y sont absolument inconnues. En été,

le soleil brille à travers une atmosphère pure, limpide, vivifiante ; on ne voit pas de ces transitions subites de l'extrême chaleur au froid pluvieux. Les nuits sont toujours fraîches. Le printemps commence avec le mois de mars. Les semences se font en avril et en mai. Le peu de neige de l'hiver est bientôt fondue et ne donne jamais assez d'eau pour faire déborder les rivières ; par contre, la terre gèle à une grande profondeur, et au printemps dégelant doucement, graduellement, elle fournit, pendant longtemps, l'humidité nécessaire à la végétation. Les récoltes se font en août et en septembre, les battages en octobre. L'aut mne est la plus belle saison de l'année au Nord-Ouest ; toujours une température égale, sereine ; le ciel est rarement couvert. Les jours sont extrêmement longs ; au mois de juillet, à 10 heures du soir, on peut lire son journal à la lumière du jour. La neige tombe vers le milieu de décembre pour disparaître avec le mois de mars. Dans l'hiver 1872, nous n'avons pu nous servir de traîneaux qu'au 26 janvier ; il tombe en moyenne 12 à 15 pouces de neige ; les chemins sont toujours beaux. En hiver, le thermomètre tombe plus bas que dans la Province de Québec, mais c'est un fait reconnu qu'on est moins incommodé au Nord-Ouest, par une température de 40 degrés qu'on ne l'est à Montréal par un froid de 20 degrés.

Depuis deux ans que des colons canadiens sont établis à Edmonton et à Prince Albert, nous pouvons affirmer que jamais aucun d'eux n'a été empêché par le froid de faire ses voyages, d'aller au bois, ou de vaquer à ses occupations.

VI.

Le Foin naturel.

Le foin est le produit le plus abondant du Nord-Ouest ; le colon n'a qu'à mettre la faucheuse dans la prairie pour faire sa provision de fourrage. Ce foin est composé de jargeot, d'herbe plate, de foin bleu, de prêle, de pois, de lentille, de rosiers sauvages. Cinq ou six arpents suffisent au colon pour

faire sa provision de foin, qu'il met en meule sur place, qu'il entoure d'une clôture—et qu'il transporte à la maison pendant l'hiver. Ce foin est très nutritif, les animaux le mangent bien, toutes fois les chevaux importés prennent quelques temps pour s'y habituer. Les prairies artificielles réussissent très bien, mais leur foin (mil et trèfle) n'est pas beaucoup demandé ; le gouvernement met en réserve certains lots situés sur le bord des lacs, ou le long des rivières, dans des endroits bas, pour fournir aux colons nécessiteux, à raison d'un droit de dix centins, le foin qu'ils n'ont pas trouvé sur leurs terres.

Le foin naturel se vend au printemps cinq à six dollars, la tonne. Durant l'hiver 1892-93, Edmonton a exporté à Calgary, 26 chars chargés de ce foin ; les cultivateurs n'ayant pas prévu une si grande demande n'étaient pas en date, d'en fournir une plus grande quantité.

Le prix obtenu a été de 7 et 8 dollars, la tonne.

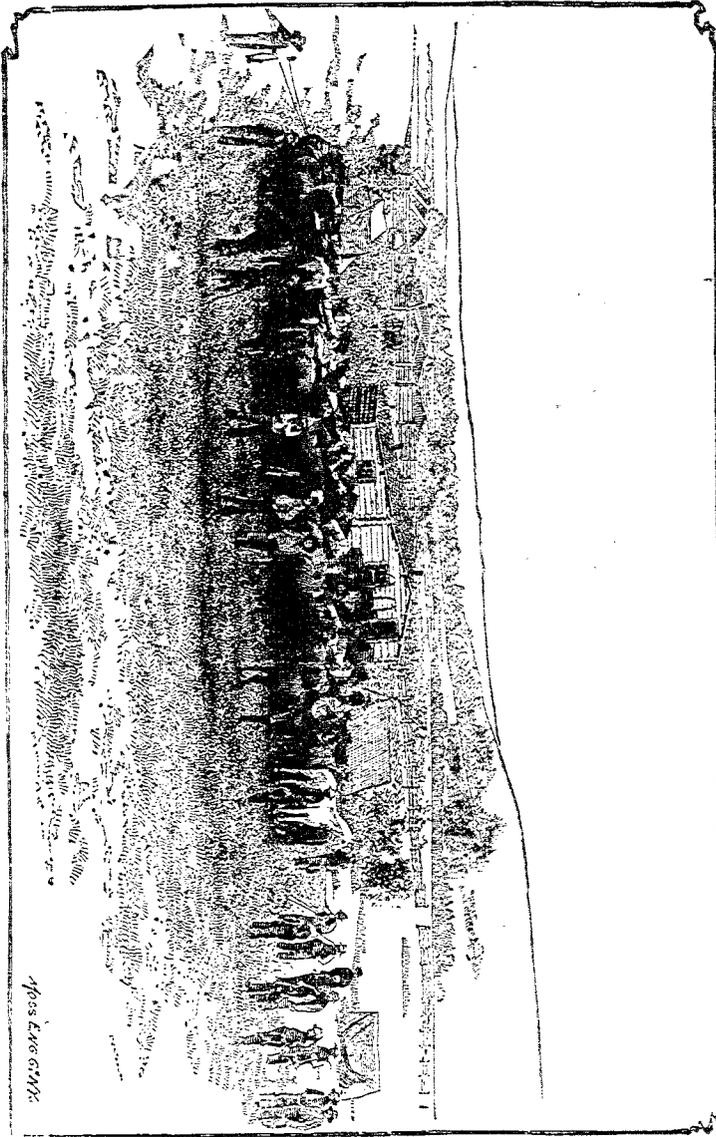
VII.

Le Marché.

Les produits ne suffisent pas encore à la consommation locale, vu l'arrivée continuelle de nouveaux colons ; à ces milliers de nouveaux venus, il faut des animaux, des provisions, des grains de semence, des légumes, etc., etc.

Nous avons commencé à exporter à la Colombie Anglaise : des patates, de l'avoine ; à Calgary et à McLead, du foin, du charbon. Les nouveaux chemins de fer de Battleford, Prince Albert, et de la Baie d'Hudson nous permettront d'exporter nos produits en Europe à des conditions presque aussi avantageuses que celles des Manitobains.

Notre district se prêtant admirablement bien à l'élevage des animaux, par la richesse et l'abondance des pâturages, les colons d'expérience ne visent pas à faire de grande culture. Les animaux de l'Ouest sont toujours recherchés et obtiennent les meilleurs prix ; nous conseillons à nos amis de s'appliquer à ce genre d'exploitation.



CE QUE PEUT FAIRE EN 4 ANS UN HOMME D'ENERGIE AVEC UN CAPITAL DE 400 DOLLARS.

VIII

Chasse et Pêche.

Il n'y a pas d'animaux dangereux ou nuisibles dans nos districts ; pas de serpents, pas de bêtes à patates, pas de saute-relles ; par contre il y a beaucoup d'oiseaux. Les poules de prairies, les faisans, les perdrix, les oies, les canards, les outardes sauvages foisonnent dans la prairie ou sur les lacs. Les lois de chasse et de pêche sont en vigueur, mais sont bien mal observées ; je connais plus d'une famille qui a vécu gratuitement à la viande fraîche tout l'été.

Dans les rivières, on pêche la truite, le poisson blanc, la carpe, l'esturgeon, le brochet et l'anguille.

IX

Les fruits sauvages.

Les fruits ne sont pas encore beaucoup cultivés ; les vergers n'ont pas encore été essayés dans les districts du nord, le pays est encore nouveau et les colons n'ont guère eu le temps de voir au plus pressé de l'installation ; on trouve dans différents endroits, à l'état sauvage, les fruits suivants : la poire, les cerises, les gadelles, les fraises, les framboises, les bluets, les cassis, les groseilles, et une sorte de prunes, assez ressemblant à la nôtre ; quelques bonnes ménagères canadiennes ont déjà commencées à fabriquer une espèce de vin avec de ces fruits sauvages : cette liqueur, est d'un goût assez agréable.

X

Les chemins.

Il n'y a pas d'endroits où les routes soient aussi belles et aussi bien entretenues que dans nos districts. Elles exigent bien peu d'ouvrage, que dix voitures passent à la suite dans la

prairie, vous avez aussitôt un chemin bien tracé. Il n'y a pas de côtes, pas de marécages, pas de souches, pas de rochers ; aussi les chemins sont-ils nombreux, vous en trouvez allant dans toutes les directions, ils se croisent, se longent, de telle sorte que c'en est embarrassant pour un étranger au pays.

Le gouvernement local affecte chaque année une certaine somme pour l'ouverture ou l'entretien des chemins de townships ; cette année la paroisse St-Jean-Baptiste a reçu 500 dollars pour l'ouverture d'un grand chemin de St-Albert au nord de la paroisse, une distance de 15 milles. Les citoyens des paroisses respectives sont invités à faire l'ouvrage eux-mêmes et à gagner ainsi l'argent destiné à améliorer leur position.

XI

La Culture.

La culture ne coûte pas cher et exige moins de travail que dans les provinces d'en bas. Le terrain ne demande ni fossés, ni rigoles. La neige disparue, les semences commencent immédiatement. Chaque cultivateur enclot le champ qu'il sème ; le reste des fermes est en *commune* ; les animaux y paissent en liberté. Les instruments aratoires coûtent un 15 pour cent plus cher qu'à Montréal ; on ne saurait trop prémunir les colons contre la tendance générale à se pourvoir trop tôt, de machines à faucher, à couper et à battre. C'est un danger pour un grand nombre ; les facilités d'achat donnent quelques fois le vertige aux ambitieux ; le crédit a toujours été fatal ; soyons prudents et réglons les dépenses sur les revenus qui souvent ne sont pas forts, les premières années.

On a fait l'essai du blé semé en automne ; ce qui a bien réussi les deux dernières années ; c'est un grand avantage de pouvoir ainsi avancer les travaux du printemps, surtout dans un pays nouveau, conséquemment plus exposé aux gelées.

XII

Terres vacantes.

Le territoire est immense, il y a place pour des millions de familles. Depuis 18 mois, il est arrivé une immigration considérable d'Anglais, de Suédois, d'Allemands, de Belges, de Français et de Canadiens. Ces différentes nationalités se groupent généralement dans un même centre ; c'est ce qu'a fait la colonie canadienne que j'ai eu l'honneur de diriger ici ; l'endroit où nous sommes fixés porte le nom de Morinville, nous avons accaparé le nord de la rivière Esturgeon et il est peu probable que des étrangers viennent nous troubler. On peut compter au delà de 200 familles à St-Albert, à St-Pierre, à Morinville, à N.-D. de Lourdes, et à la Prairie Assiniboïne ; il y a encore beaucoup de homesteads à prendre et le Canadien Pacifique n'a presque rien vendu de ses terres. Il serait à désirer que les canadiens formassent de nouveaux centres. Il y aurait de belles paroisses à faire au Lac Buffalo, la distance du chemin de fer est de 25 milles. Le terrain, l'eau, le bois, le foin y sont de première qualité.

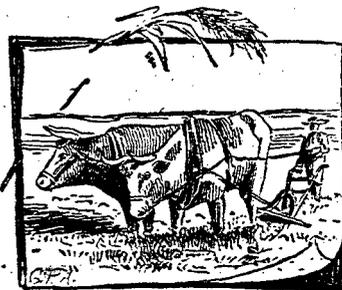
XIII

Aspect du pays.

Le pays est généralement plat, quelquefois un peu ondulé, surtout dans le district d'Edmonton ; les rivières coulent dans des lits profonds, les côtes sont généralement abruptes ; ici et là, dans la prairie, nous rencontrons de jolis bouquets de bois qui ajoutent beaucoup à la beauté du paysage. Les nombreux lacs parsemés un peu partout sont d'une grande utilité pour le colon et brisent la monotonie du pays. Nous appelons une contrée accidentée, celle qui offre des plateaux élevés de 10 ou 15 pieds au-dessus de la plaine sur une distance d'un mille. Les nouveaux arrivés sont toujours étonnés de voir paître dans la prairie, sans clôtures, sans gardiens, des troupeaux de 200 à 300 bêtes à cornes, de 5 à 600 moutons, etc. Le colon parti des paroisses situées dans les Laurentides, se trouve en face d'une foule de choses dont il n'avait pas même l'idée auparavant.

La Religion.

Il est aussi facile de pratiquer notre religion et de faire instruire les enfants, ici, que dans les paroisses de la province de Québec. Monseigneur Grandin, qui a son siège épiscopal à St-Albert, connaît les besoins de ses diocésains et ne les laisse pas souffrir par le manque de prêtres ; aussitôt qu'un groupe de familles est assez nombreux pour requérir la présence continue d'un prêtre, ce dernier ne se fait pas attendre. Les écoles sont dirigées par des syndics ou commissaires élus par les contribuables ; le gouvernement est assez généreux pour payer 70 et 75 p. c. du salaire de l'instituteur. A Edmonton, il y a un couvent tenu par les religieuses " Fidèles Compagnes de Jésus " ; les jeunes filles y reçoivent une éducation soignée. A St-Albert, les Sœurs de Charité (Sœurs Grises de Montréal) ont aussi un couvent, un hôpital, un orphelinat, à part la direction d'une école industrielle. Nous n'avons rien à envier aux belles paroisses si bien dotées des provinces de l'Est.



PREMIÈRE JOURNÉE DE TRAVAIL, PREMIÈRE INSTALLATION, DEUX
ARRIVÉE DANS LA PRAIRIE. SEMAINES APRÈS L'ARRIVÉE.

TROISIEME PARTIE

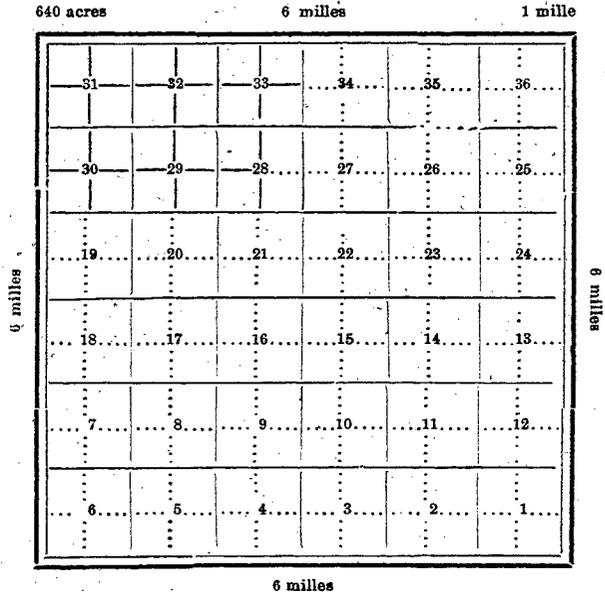
INFORMATIONS GENERALES

I

Arpentages.

Le territoire est arpenté en lots de six milles carrés ; les lignes sont tirées du sud au nord et de l'est à l'ouest ; ces lots, nommés *townships*, sont subdivisés en sections d'un mille carré chacune, ou de 640 acres ; ces sections, divisées en quatre parties égales de 160 acres, forment ce qu'on appelle un homestead, de sorte que sur chaque section il y a quatre homesteads. Ces sections sont toutes numérotées de 1 à 36, commençant au sud-est du township pour finir au nord-est. Les sections portant un numéro pair : 2, 4, 6, etc., appartiennent au gouvernement et sont réservées pour les colons, moyennant certaines conditions ; les sections impaires 1, 3, 5, 7, etc., ont été octroyées au Pacifique Canadien et sont vendues à raison de 3 dollars de l'acre. Un chemin large de 66 pieds est laissé dans l'arpentage, entre chaque section du sud au nord, et entre toutes les deux sections de l'est à l'ouest. Les lignes sont indiquées par les poteaux en fer au coin des sections avec l'indication du township, du rang et de la section.

La figure ci-dessous donne une idée exacte d'un township et de ses divisions :



Les sections portant les numéros pairs, c'est-à-dire 2,4,6,8,10, etc., appartiennent au gouvernement, qui les donne gratuitement aux colons. Les sections impaires 1,3,5,7,9 sont la propriété de la Cie du Pacifique à l'exception des sections 11 et 29 qui sont vendues pour le soutien des écoles.

II

Conditions de homestead.

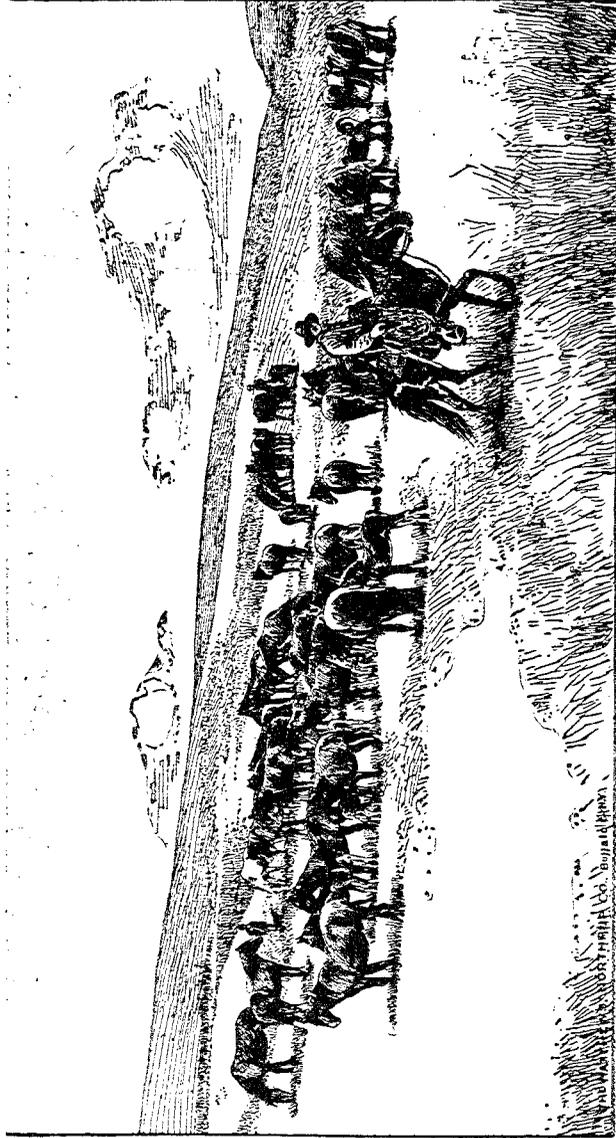
Tout colon âgé de 18 ans révolus peut se procurer une ferme de 160 acres de bonne terre, à la seule condition de bâtir une maison et de mettre chaque année quelques arpents en culture; le prix d'entrée ou d'inscription est de dix dollars. Après trois ans, si le colon a rempli les conditions du gouvernement, sa patente lui est délivrée sans aucun déboursé ; cette patente est

son titre de propriété. Le colon peut prendre sa terre pour trois ou pour cinq ans ; il peut aussi faire son inscription par un procureur mais il faut alors que sa procuration soit enregistrée à Winnipeg ; il faut qu'il soit en état de donner les Nos. du township, du rang, de la section du homestead qu'il choisit. De là, nécessité pour lui, d'avoir un bon guide expérimenté dans la prairie, pour ne pas s'exposer à faire de fausse *entrée* au bureau. Le bureau des terres de la Couronne est à Edmonton ; un canadien-français est attaché à ce bureau comme sous-agent, pour l'utilité de nos compatriotes.

III

Moyens de communication.

Depuis le mois d'août 1891, le district d'Edmonton est relié à la grande artère du C. P. R. par l'embranchement de Calgary et Edmonton, de sorte qu'un char chargé d'effets de colons, à Montréal, se rend directement à Edmonton. Tous les soirs à 8.40 h. il part un train de la gare Dalhousie à Montréal, pour le Nord-Ouest et la Colombie. Demandez le train de Vancouver. Pour aller à Edmonton, les passagers changent de chars à Calgary et prennent le train sur le nouvel embranchement pour Edmonton ; ce train ne circule que deux fois la semaine, les lundis et jeudis ; nous espérons qu'ils seront quotidiens, l'an prochain. Le trajet de Montréal à Edmonton se fait en 5 jours et 5 nuits. Pour avoir de justes connections et ne pas perdre de temps, il faut partir de Montréal le mercredi ou le samedi soir. Les chars du C. P. R. sont solides et commodes, les officiers sont tous polis et bienveillants ; le chemin n'a pas paru long à ceux que j'ai eu le plaisir d'accompagner.



UN RANCHE DE CHEVAUX PRÈS DE GALGARY, ALBERTA

IV

Qui doit immigrer chez nous ?

Pour le moment, nous ne voyons pas d'avenir pour les gens de profession ; notre appel s'adresse : aux cultivateurs endettés sur leurs terres ; aux pères de nombreuses familles ; aux jeunes gens courageux disposant d'un petit capital ; aux hommes de métier, s'ils sont laborieux, sobres et économes ; aux voyageurs qui sont fatigués de courir le monde et qui cherchent un endroit favorable pour se reposer ; aux servantes qui n'ont d'autre soutien que leurs labeurs de chaque jour ; à toute personne de bonne volonté qui ne craint pas l'ennui, le travail, les privations. Qu'on ne s'y trompe pas, les premières années seront pénibles ; il arriverait souvent que le colon perdrait courage, s'il n'avait le ferme espoir d'arriver après quelques années à une certaine aisance.

V

Capital requis.

Nous ne conseillons pas à un colon de venir prendre un homestead s'il n'a pas un capital suffisant pour se procurer de chevaux ou de bœufs, d'une voiture, de quelques instruments aratoires, de quoi se construire une maison, et se nourrir pendant un an ; ce capital peut être évalué de six cents à mille dollars ; avec ces moyens tout colon peut commencer une ferme avec chance de réussir. Il est entendu que le père de famille qui émigre avec ses deux ou trois garçons n'a pas besoin de deux à trois fois cette somme. Celui qui voudrait s'établir dans des centres déjà ouverts, pourrait acheter, des métis, des terres déjà exploitées, avec maison, hangar et autres dépendances, à des conditions exceptionnellement avantageuses. Il n'y a pas beaucoup à compter sur le salaire à

gagner en dehors de ses travaux sur la ferme ; l'ouvrage est rare, et les ouvriers sont nombreux, surtout dans la saison de l'hiver.

VI

Prix de divers articles.

Lard par cent livres.....	\$8.00 @	\$10.00
Farine par cent livres.....	2.50 "	3.00
Œufs la doz.....	0.20 "	0.30
Beurre la livre.....	0.20 "	0.50
Sucre la livre.....	0.10 "	0.12
Thé la livre.....	0.25 "	0.50
Café la livre.....	0.20 "	0.40
Huile de charbon le gallon.....	0.30 "	
Melasse le gallon.....	0.75 "	
Un poêle et ses ustensiles.....	30.40 "	
Savon la livre.....	0.10 "	0.12
Sel le sac.....	0.75 "	
Fromage la livre.....	0.15 "	
Un back board (barouche).....	30.00 "	40.00
Une moissonneuse lieuse.....	180.00 "	190.00
Un moulin à faucher.....	65.00 "	
Un rateau.....	35.00 "	
Un harnais double.....	35.00 "	40.00
Un harnais simple.....	20.00 "	30.00
Tabac à fumer la livre.....	1.00 "	
Tabac à chiquer la livre.....	1.00 "	
Une paire de bottes.....	4.00 "	8.00
Un chapeau.....	2.00 "	4.00
Paire de gants ou mitaines.....	1.00 "	2.00
Indienne la verge.....	0.40 "	0.20
Une paire de chevaux importés.....	200.00 "	250.00
Une paire de chevaux du pays.....	75.03 "	100.00
Un wagon double.....	70.00 "	80.00

Une charrue, pour terreneuve.....	20.00	“	
“ “ “ vieille terre.....	15.00	“	
“ “ “ sur des roues.....	60.00	“	80.00
Une herse à 3 sections.....	14.00	“	15.00
Une vache à lait.....	25.00	“	30.00
Une génisse de 6 mois.....	8.00	“	10.00
Un cochon maigre de 6 mois.....	5.00	“	
Un mouton ou une brebis.....	5.00	“	8.00
Une paire de bœufs.....	100.00	“	130.00
Le bœuf vendu à la livre.....	0.06	“	0.08
“ “ au cent livres.....	5.00	“	7.00
Un homme reçoit par mois.....	20.00	“	35.00
“ “ “ jour.....	1.00	“	1:50

VII

Informations diverses.

Le meilleur temps pour se rendre dans l'Alberta est le mois de mars ; les colons ont ainsi le temps de préparer un petit champ et de faire quelque semence dès la première année.

Le prix du passage est de \$43.30. Dans les excursions d'été il n'est que de \$40.00, aller et retour, pour les visiteurs.

Le colon porteur d'un billet peut faire chéquer 300 livres de bagage ; que ce soit des valises, boîtes, ou paquets ne dépassant pas la pesanteur de 150 livres.

Ne vous mettez pas en route sans un bon panier de provisions, un matelas, des couvertures, un oreiller, et si possible, une paire de rideaux ; sans ces objets vous manquerez de confort.

La distance de Montréal, est de 1424 milles pour Winnipeg, 2264 pour Calgary : 2456 pour Edmonton ; le trajet se fait en cinq jours.

Un char de *freighth* de Montréal à Edmonton coûte 192.00 le colon peut y mettre son linge, ses meubles, ses voitures, des animaux, du grain, etc. Il a droit à un passage *gratis* pour lui-même.

St-Albert est à 9 milles d'Edmonton. Morinville est à 13 milles de St-Albert dans la direction du Nord. Notre-Dame de Lourdes est à 18 milles de St-Albert et à 15 milles d'Edmonton, à l'est, en descendant la rivière. Morinville est située sur les townships 55, 56, rangs 25 et 26 ; la paroisse a son curé, son école, un bureau de poste et doit avoir sa chapelle bientôt ; en attendant, le service religieux se fait à la demeure de M. le Curé.

Les servantes sont excessivement rares à Edmonton ; j'ai vu une fillette de 16 ans demander et obtenir 18 piastres par mois pour servir la table dans un hôtel de première classe.

Une maison pour les colons arrivants a été construite près de la gare d'Edmonton-sud ; les familles peuvent éviter les frais d'hôtel en allant y demeurer, pendant que le père explore le district pour trouver un homestead de son choix.

Les gelées que l'on redoutait tant pour la culture des céréales disparaissent rapidement, à mesure que le pays se colonise ; il est d'expérience que plus la terre est cultivée, plus elle reçoit l'action de la chaleur et moindre est le danger des gelées hâtives. Deux chevaux pesant 1000 à 1100 lbs. peuvent labourer dans la prairie sans aucune difficulté ; la croûte de la prairie n'est pas plus qu'un demi pouce d'épaisseur et souvent plus mince encore ; on trouve à faire labourer (ou casser) pour trois piastres de l'acre.

Nous avons toutes les machineries pour cultiver la terre : la faucheuse, le rateau, la lieuse (self-binder) les machines à battre mues par la vapeur ou par des chevaux, et jusqu'à des scies rondes pour débiter le bois de chauffage ; ces machines sont un peu dispendieuses pour un colon aux moyens médiocres.

VIII

Petits conseils à méditer.

1^o. Ne pas croire que vous nous rendez service en venant au nord-ouest ; c'est nous qui vous aidons en vous donnant gratis les moyens d'améliorer votre position.

2°. Ne croyez pas venir dans un pays sauvage ; vous trouverez ici tout le raffinement de la civilisation, vous apprendrez plus de choses que vous n'en enseignerez.

3°. Ne pas compter faire fortune en quelques années, sans travail ni soucis ; chez nous comme ailleurs, les paresseux et les lâches ne font pas de merveilles.

4°. Prenez conseil d'une personne expérimentée, avant de vous mettre en route, quelle que soit vos habitudes des voyages et des affaires.

5°. Arrivé au Nord-Ouest, gardez votre argent dans votre poche ou plutôt mettez-le à la banque ; nombreux sont les vendeurs de chevaux, vaches, machines, etc.

6°. Laissez chez vous, en partant, toutes vos idées reçues ; adoptant une nouvelle patrie, vous devez en adopter les usages et les coutumes.

7°. Gardez-vous de confondre le Manitoba, les Etats-Unis et le Nord-Ouest ; ces contrées sont bien distinctes, ce qui est vrai de l'une ne l'est pas nécessairement de l'autre.

8°. Défiez-vous des grands parleurs, et fermez vos oreilles aux racontars. Beaucoup sont allés peut-être à Ottawa et croient avoir parcouru tout le N.-O.

9°. J'aime mieux un jeune homme actif, labourieux avec 200 piastres, qu'un bourgeois fainéant avec une trop grande connaissance du code municipal.

10°. Ayez l'ambition de bien placer vos enfants, et de vivre tranquille, *chez vous*, en travaillant pour votre pain journalier ; vous aurez trouvé le vrai secret du succès.

Je termine ces quelques remarques en priant le lecteur de croire que mon seul désir est d'être utile à mes compatriotes ; si j'ai pu persuader à quelques-uns que le Nord-Ouest offre des avantages qu'ils ne trouvent pas ailleurs, je prie ces bons amis de se mettre en communication avec moi, de me demander tous les renseignements possibles, et je les assure d'avance qu'ils auront droit à toute ma bienveillance et à tout mon dévouement.

On adresse :

M. L'ABBÉ MORIN, P.TRE.

Colonisateur au Nord-Ouest

Presbytère St-Jean-Baptiste,

Montréal, P.-Q.

Toute demande d'informations, prix des billets, réclamations pour bagage, achat de terres, etc., etc., sera obtenue gratis en s'adressant à M.

L. O. ARMSTRONG

Canadien Pacific Railway,

Agent des terres et de billets.

523, Rue St.-Jacques, Montréal.

Un correspondant de St-Albert, T. N. O., publie dans l'*Etoile du Nord* les notes suivantes qu'il a recueillies de la bouche même des colons sur leur dernière récolte et sur ce qu'ils pensent du pays :

M. Emmanuel Rivet, autrefois de St-Jacques l'Achigan, est arrivé ici au mois d'avril dernier, avec sa famille composée de sa femme et 6 enfants. Dans le cours de l'été, il s'est cassé une vingtaine d'acres de terre, construit une maison, creusé un puits, etc. ; il a semé ce printemps : 25 minots d'avoine, 9 minots d'orge, 6 minots de blé, 6 minots de patates ; il a récolté 600 minots d'avoine, 200 minots d'orge, 150 minots de blé, 105 minots de patates. M. et Mme Rivet sont contents de ce résultat.

M. Amédée Meunier est arrivé ici au mois d'avril dernier. Il était envoyé par son frère, établi au Dakota, depuis quelques années. M. Meunier se choisit un homestead, loua une terre et sema 30 minots d'avoine, 15 minots de blé, 28 minots d'orge, 3 minots de patates ; il a récolté et battu, 430 minots d'avoine, 200 minots de blé, 600 minots d'orge, 60 minots de patates. Son frère est arrivé avec sa famille ; tous sont heureux, contents et pleins d'espoir dans l'avenir.

M. Philippe Frénette, de Montréal, arriva ici avec un petit capital, sachant que l'énergie et le travail suppléent souvent au numéraire ; M. Frénette se mit à l'œuvre en arrivant ; il a semé 11 minots de blé, il en a récolté 176 minots ; il a semé 14 minots d'avoine, 20 minots d'orge, 8 minots de patates ; il a récolté 400 minots d'orge, 160 minots de patates, et était à battre son avoine, il espérait en avoir au-delà de 200 minots ; Madame Frénette avait un joli champ de légumes. Vous les priez en vain de retourner à Montréal, y vivre à la journée.

M.M. Avila et Aristide Riopel, de Ste-Béatrix, sont arrivés avec leurs familles au mois d'avril. Ils possédaient un bien petit capital. Ils ont 41 minots de grain et en ont récolté au-delà de 700 ; ils se sont labouré 24 acres de prairie, bâti : maison, écurie, hangar, etc. Les jours s'écoulaient rapidement pour un cultivateur laborieux, on n'a pas le temps de s'ennuyer, me disait M. Aristide ; c'est dommage que

nos parents de là bas soient si attachés à leurs roches, ajouta-t-il ; voyez-vous ce champ, voisin du mien, eh bien, ce n'est pas encore pris, il y a de quoi établir 4 garçons.

M. Boissonneau vient de la Beauce, sa famille se compose de 4 personnes ; il a pris un homestead, s'est bâti maison, hangar, etc. ; sa récolte a été bonne, elle n'était pas encore battue lors de son passage chez lui. M. Boissonneau est enthousiasmé du pays, il a déjà fait monter un de ses frères, et compte réunir toute la famille bientôt. M. Boissonneau s'est pourvu de tous les instruments aratoires : faucheuses, moissonneuses, etc. Demandez à ces messieurs s'ils sont contents du pays.

M. Norbert Houle arrivait ici au printemps, et quelques mois plus tard, sa femme et toute sa famille venait le rejoindre ; M. Houle n'avait pas battu son grain ; il compte sur un rendement moyen de 35 minots par acre. Dans le cours de l'été, de concert avec ses deux garçons, il s'est construit une maison, 22 x 26, une écurie, remise, etc. Un puits creusé à une profondeur de 13 pieds lui donne une eau pure, abondante. M. Houle a concédé 3 homesteads, ses deux garçons sont ses voisins ; il a pris 480 acres de terre, qu'il ne changerait pas avec n'importe quel habitant de son ancienne paroisse, St-Jean de Matha, P.Q.

AUTRE CORRESPONDANCE DU NORD-OUEST.

“En ma qualité de colon habitant St-Albert depuis quelques années, je me crois justifiable en donnant à mes compatriotes de la province de Québec, et d'ailleurs, les utiles conseils suivants :

1. “Avez-vous l'intention de quitter la paroisse natale pour aller dans un autre endroit tenter les moyens d'établir votre famille ? Venez ici, dans la nouvelle paroisse St-Jean-Baptiste d'Alberta ; vous trouverez de belles terres, un sol magnifique, amplement pourvu de bois, de charbon, d'eau, etc.

2. “La ferme que vous exploitez est-elle trop petite pour fournir aux bras dont vous disposez un travail continuél ? Son sol est-il appauvri par une culture successive ? Ne vous rémunère-t-elle pas des sueurs dont vous l'arrosez ? Echangez-la pour une ferme vaste, de 160 acres, fertile de 30 à 40 minots l'arpent.

3. “Etes-vous fatigués de semer au milieu des souches, dans un terrain pierreux, sur le flanc des montagnes ou dans le fonds des ravins ? Venez au milieu de nous ; vous trouverez un terrain plat, uni, ou légèrement ondulé, à votre choix ; terrain qui n'exige aucun travail pour l'assainissement ; vous n'aurez à faire ni rigoles, ni fossés.

4. “Etes-vous las de travailler dans les manufactures, de vivre sous la dépendance d'un maître qui s'enrichit de votre travail et ne vous donne en compensation que ce qui est nécessaire pour le soutien de votre famille ? Venez à St-Jean-Baptiste vous faire *habitant*, travailler pour vous-même, jouir de la vraie liberté.

5. “Désirez-vous un changement de vie ? Etes-vous ennuyé de passer vos jours derrière un comptoir, à attendre la *pratique*, souffrir ses rebuffades, vous plier à ses caprices, être l'esclave de tout le monde ? Venez vous joindre aux colons canadiens-français établis dans notre district, et vous regretterez de ne pas avoir pris cette détermination plus tôt.

6. “Par votre travail et votre économie, avez-vous réussi à faire quelques épargnes ? Avez-vous un capital de 200 à 800 piastres ? Vous êtes assez riche pour devenir un cultivateur dans notre nouvelle

paroisse ; avant cinq ans vous aurez plus que triplé votre avoir, vous aurez vécu à l'aise, tranquille, chez vous.

7. "Avez-vous des garçons et des filles, déjà en âge d'être établis ? Vous ne trouverez jamais à les placer plus avantageusement qu'ici ; le sol ne fait pas défaut, les bons partis non plus ; tout se donne ou se prend gratuitement ; avis surtout à ceux qui veulent se procurer le plaisir d'augmenter leur famille d'un ou de plusieurs *gendres*.

8. "Si vous possédez un capital de 3 à 4,000 piastres, vous pouvez acheter dans un bon centre, près des marchés et des chemins de fer des fermes déjà établies, clôturées, ayant maison, grange, hangar, écurie, ainsi que troupeau de 50 à 60 bêtes à cornes, plusieurs chevaux, voitures, grains de semence, instruments d'agriculture, etc.

9. "Etes-vous un homme de métier, boulanger, forgeron, cordonnier, charpentier, tanneur surtout, vous trouverez à vous placer avantageusement à la ville ou dans les villages, tout en prenant, dans la campagne, un homestead qui ne vous coûte rien aujourd'hui, et qui dans quelques années vous rapportera plusieurs centaines de piastres.

10. "Si vous avez l'intention d'émigrer chez nous, le temps le plus propice est le mois de février, où la fin de janvier, alors qu'il vous reste assez de temps pour vous préparer à faire de bonnes semences ; je parle de ceux qui ont un capital de 6 à 700 piastres ; pour ceux qui ont moins d'argent à disposer, le temps le mieux choisi est le commencement d'avril.

"Voulez-vous être mieux renseigné sur les ressources du district de St-Albert ? Adressez-vous à M l'abbé Morin, prêtre ; sa résidence est au presbytère St-Jean-Baptiste, Montréal, P. Q.

"NORD-OUEST."

REFERENCES :

MM. Brissette autrefois d'Hochelaga ; Labrie, Ste-Scholastique ; Lemire, Ste-Mélanie ; Levasseur, Trois-Rivières ; Dubuc, Longueuil ; Gauthier, Lachine ; Bélanger, Montréal ; Gibeau, Ste-Marie Salomé ; Cousineau, St-Louis de Gonzague ; Labbé Tourancourt, Beaupré, Yamaska ; Trudel, St-Roch l'Achigan ; Bellerive, St-Raymond ; Marsan, Lévis ; Toupin, Cassette, Champlain ; Maisonneuve, Gervais, St-Remi ; Ouimet, Ste-Thérèse ; Denis, Quintal, Ile du Pas ; Desmarais, Joliette ; Ethier, Ste-Monique ; Dupuis, St-Jacques ; Godard, St-Jérôme ; Turgeon, La Beauce ; Larocque, Constantin, St-Eugène ; Michelot, Montréal : ces messieurs seront heureux de fournir tous les renseignements qu'on voudra bien leur demander sur le pays ; leur adresse est :

Morinville, Alberta,

Nord-Ouest.

EN AVANT LA COLONISATION.

La Vallée de la Saskatchewan dans les Territoires du Nord-Ouest.

A mes compatriotes de la Province de Québec et des E.-U.

PREMIÈRE PARTIE

Notions générales sur le Nord-Ouest et sur les établissements de la vallée de la Saskatchewan.

Le Nord-Ouest, position géographique, bornes, étendue, superficie, population, division, champs d'opération.

1o

District de Prince-Albert.

- I Prince-Albert
- II Lac des Canards
- III St-Laurent
- IV Batoche
- V St-Louis de Langevin
- VI Carlton, Bellevue, Lac Masky

2o

District de Battleford.

3o

District d'Edmonton.

- I Edmonton
- II St Albert
- III Morinville
- IV Fort Saskatchewan
- V Notre-Dame de Lourdes
- VI Stony Plain
- VII Leduc
- VIII Wetaskewin
- IX Edmonton-sud
- X Lacombe, Rivière Bataille, Lac Castor, Lac Buffalo, etc.

DEUXIÈME PARTIE.

Notes générales sur les ressources du Nord-Ouest.

- I Le Sol
- II Le Bois
- III Le Charbon
- IV L'eau
- V Le climat
- VI Le foin naturel
- VII Le marché
- VIII Chasse et Pêche
- IX Les chemins
- X La culture
- XI Terres vacantes
- XII Aspect du pays
- XIII La religion

TROISIÈME PARTIE.

Informations générales

- I Arpentages
 - II Condition du homestead
 - III Moyens de communication
 - IV Qui doit immigrer chez nous
 - V Capital requis
 - VI Prix de divers articles
 - VII Informations diverses
 - VIII Petits conseils à méditer
 - IX Correspondances du Nord-Ouest.
- Références.

A L'ENSEIGNE DU PAVILLON FRANCAIS

La Rue & Picard, Edmonton, Alberta.

Assortiment des plus¹ complets : Marchandises sèches, Hardes faites, Epiceries, Provisions, Chaussures, Chapeaux etc., etc., etc. Un tailleur expérimenté est attaché à l'établissement.

MM. Larue & Picard invitent respectueusement les colons canadiens, anciens et nouveaux, à aller faire une visite à leur magasin général.

Prix raisonnables et conditions faciles.

H. W. McKenny, J. P.
ST-ALBERT, ALBERTA.

M. McKenny tient un assortiment complet de marchandises de toutes sortes. Les colons trouveront à ce magasin, tout ce dont ils ont besoin, aux conditions les plus faciles : Chaussures, Chapeaux, Epiceries, Ferronneries, Fournitures pour maisons, etc., etc.

M. McKenny tient le bureau de poste, de St-Albert ; il est juge de paix pour le district, et possède la confiance du public.

Terres magnifiques, avec ou sans améliorations, à vendre ou à louer, à des conditions exceptionnellement avantageuses.

MAISON CHAVE ET CORRIVEAU
EDMONTON, ALBERTA.

Magasin général de ferronneries, fournitures de maisons, fil de fer barbelé, poêles à charbon, à bois, fournaies de toutes dimensions et de tous prix. Les nouveaux colons surtout, sont invités à faire une visite à ce magasin ; ils trouveront tout ce qu'ils désirent à des conditions et à des prix acceptables.

MEDECIN CANADIEN

M. Paul Royal, Médecin-chirurgien, est actuellement établi à Edmonton ; il sollicite le patronage de ses compatriotes.

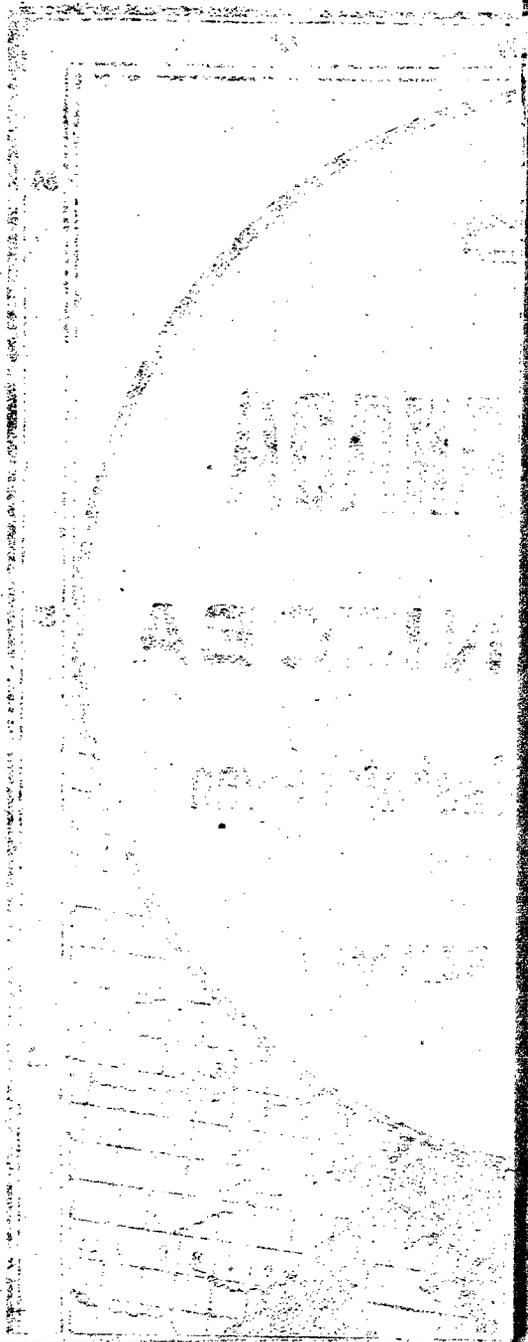
M. Edm. BROSSEAU
MAGASIN POPULAIRE DE ST-ALBERT, ALBERTA.

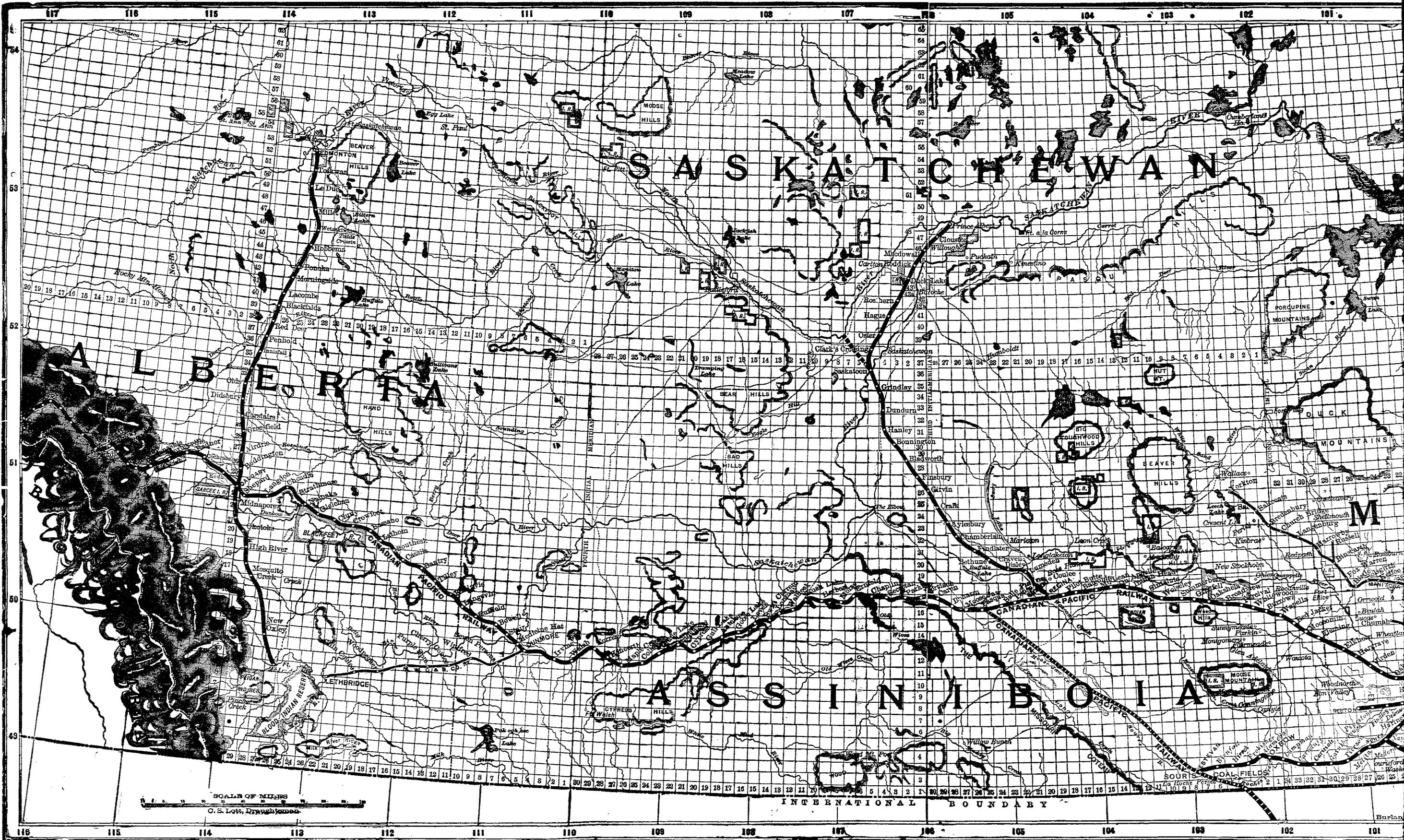
M. Brosseau invite ses amis, et spécialement les nouveaux colons, à faire une visite à son magasin, avant de faire ailleurs leurs achats. Il a en magasin un assortiment complet de marchandises et de provisions. Il achète les grains, les animaux, etc.

Hotel Windsor

Cet hôtel est tenu par MM. Bélisle et Frère. Les nouveaux colons y trouveront toutes les commodités : chambres, repas servis à toute heure, chevaux, voitures etc., etc. Prix modérés.

GEDEON DELISLE, Gérant.





SCALE OF MILES
0 5 10 15 20 25 30 35 40 45 50 55 60 65 70 75 80 85 90 95 100 105 110 115 120

C. S. Lott, Draughtsman

INTERNATIONAL BOUNDARY

MAP
OF
WESTERN CANADA
INCLUDING
PART OF MANITOBA
AND
Alberta, Assiniboia and Saskatchewan

Showing System of Land Survey
and the Lines of the

**CANADIAN PACIFIC RAILWAY
COMPANY**

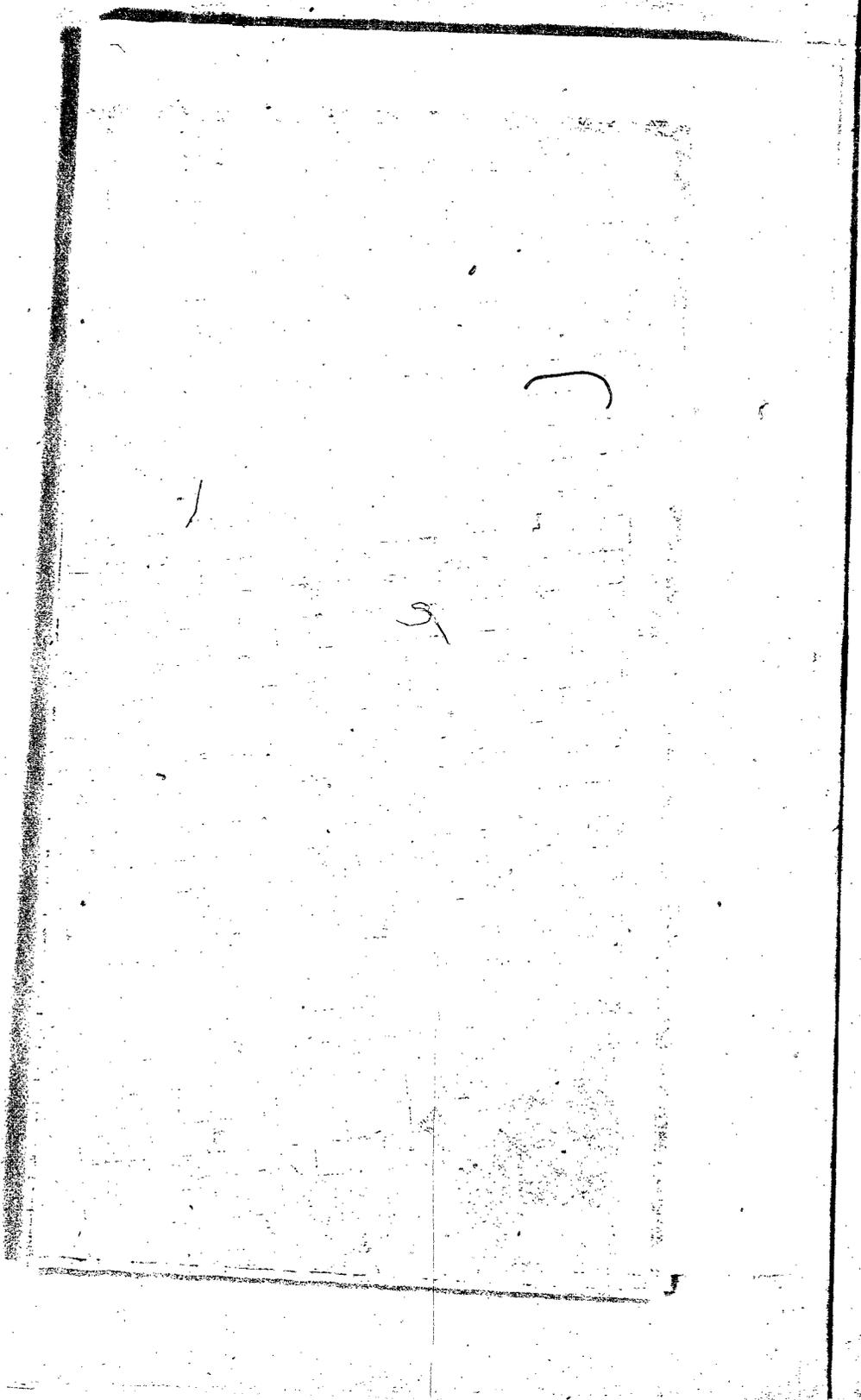


L. A. Hamilton

Winnipeg,
1st, Jan. 1890.

Land Commissioner.

Barland Litho. Co.



Comment on achete les Terres des Compagnies de Chemins de Fer.

REGLEMENT CONCERNANT LES TERRES DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique offre en vente, au Manitoba et dans le Nord-Ouest Canadien, un certain nombre de lots de terres d'une fertilité incomparable et supérieure-ment appropriées aux fins agricoles. Ces terres, qui dans toute la zone attribuée au Chemin de Fer Canadien du Pacifique, s'étendent à une distance de vingt-quatre milles de chaque côté de la ligne principale du chemin de fer, sont mises en vente à des prix variant

DE \$2,50 PAR ACRE, EN MONTANT

Des informations complètes sur les prix des terres peuvent être obtenues du Commissaire des Terres, Winnipeg, Manitoba.

(Ces règlements sont substitués aux anciens règlements, et annullent ceux en vigueur jusqu'à ce jour.)

CONDITIONS DE PAIEMENT

Si le paiement est fait au comptant au moment de l'acquisition du terrain, il sera accordé un contrat de vente du terrain à l'acquéreur ; toutefois l'acheteur pourra ne payer qu'un dixième comptant, et la balance en neuf ans, par paiement échelonnés, avec intérêt de six par cent par an, payable à chaque échéance de fin d'année, en même temps que le versement

CONDITIONS GÉNÉRALES

Tous les ventes de terres sont sujettes aux conditions générales suivantes :

1. Toutes les améliorations faites sur le terrain acquis y seront maintenues jusqu'à paiement de ce terrain.

2. L'acquéreur d'une terre devra payer toutes les taxes et impôts légaux établis sur cette terre et sur les améliorations qui y auront été faites.

3. La Compagnie, sous l'empire de ce règlement, réserve de la vente tous les terrains miniers et houilliers, ainsi que les terrains contenant de grandes quantités de bois, des carrières de pierres, d'ardoise et de marbre, ou contenant des pouvoirs d'eau et des étendues de terres pour emplacements de villes ou construction de chemins de fer.

4. On disposera, à des conditions très avantageuses, des terrains miniers et houilliers, des terres à bois, des carrières et des terrains contenant des pouvoirs d'eau, en faveur des personnes donnant des preuves indiscutables de leur intention et de leur capacité de les utiliser.

La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique a adopté un tarif très réduit sur le parcours de son réseau, en faveur des colons, pour le transport de leurs personnes et de leurs effets mobiliers.

Pour plus amples renseignements adressez-vous à

L. O. ARMSTRONG

ou à

L. A. HAMILTON

Land et Ticket agent

Commissaire des terres

523, St.-Jacques

du C. P. R., Winnipeg.

Montréal.

Manitoba.

A. F. DEGAGNE, Contracteur-Architecte

M. Dégagné d'Edmonton offre ses services à ceux qui ont des églises, des maisons, des manufactures ou autres édifices à faire construire. Il a de bons ouvriers, et n'emploie que des matériaux de première classe.

Hotel Saskatchewan

M. Ernest St-Jean vient d'ouvrir un bon hôtel, au Fort Saskatchewan, Alta. Invitation spéciale aux nouveaux arrivés qui trouveront toujours une bonne table et de bonnes chambres, chez M. St-Jean. Le site de l'hôtel est vraiment magnifique. Voitures à demande.

R. DUPLESSIS.

BONNE BOUTIQUE DE FORGE, ATELIER DE PEINTURE

Réparation d'instruments aratoires, de voitures etc.

M. Duplessis garantit pleine et entière satisfaction.

Hotel Chevigny

Bonnes chambres ; bons lits ; service régulier.

DAVID CHEVIGNY, - - St-Albert, Alberta.

709015

97